

# GARANTIE RÉGION POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

**PROGRAMME RHÔNE-ALPES  
POUR LA SOUS-TRAITANCE**

## Objectif

La Région Rhône-Alpes souhaite favoriser le développement des petites et moyennes entreprises industrielles régionales en leur facilitant l'accès à des prêts à moyen et long terme par un dispositif de garantie d'emprunt.

## Bénéficiaires

- ◆ Secteurs : industrie et services à l'industrie
- ◆ Entreprises implantées en Rhône-Alpes répondant aux critères européens de la PME <sup>(\*)</sup>.

## Opérations aidées

- ◆ Principalement le financement d'investissements matériels et immatériels et la reprise d'entreprise (le rachat d'actions ou d'actifs).

## Montant et type de l'aide

- ◆ La Région intervient en co-garantie aux côtés de la co-garantie apportée par un établissement de crédit régional : SOMUDIMEC
- ◆ L'encours du montant total des garanties accordées par la Région et SOMUDIMEC à une entreprise ne peut excéder 225 000 €

## Pour en savoir plus sur ce programme

### SOMUDIMEC

2 chemin du Vieux Chêne  
38 240 MEYLAN

Agence de l'Isère : 04 76 41 49 49

Agence de Lyon : 04 78 77 06 38

[info@somudimec.fr](mailto:info@somudimec.fr)

(\*) Définition de la PME européenne : entreprises de moins de 250 personnes, chiffre d'affaires inférieur ou égal à 50 M€, total bilan inférieur ou égal à 43 M€ et non filiale à plus de 25% d'une entreprise ne correspondant pas à ces critères